



LETTRE AUX HABITANTS DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE DU MARAIS AUDOMAROIS

PAGE 2 > EN ROUTE POUR UNE NOUVELLE RÉSERVE DE BIOSPHERE

PAGE 3 > LE RESEAU DES ECO-ACTEURS A 5 ANS

PAGE 6 > LES JEUNES SE MOBILISENT POUR LA RÉSERVE DE BIOSPHERE

PAGE 7 > UN POTAGER CONSERVATOIRE VOUS FAIT DÉCOUVRIR
LES LÉGUMES DU MARAIS



Credit photo : Philippe Hudelle

N° 10, DÉCEMBRE 2021

Le marais Audomarois, entre l'Homme et la nature, pour des relations durables.



ÉDITO

EN ROUTE POUR UNE NOUVELLE RÉSERVE DE BIOSPHERE

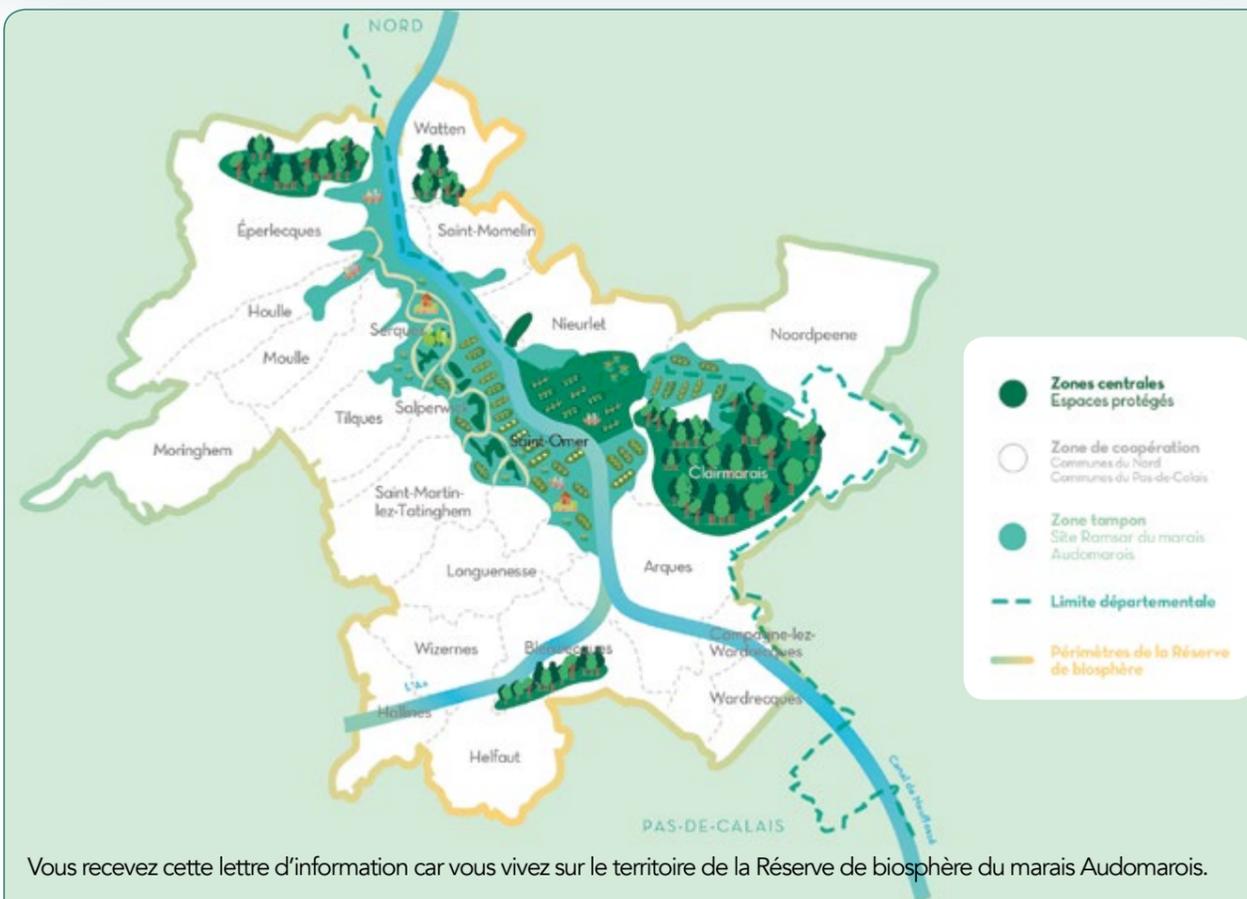
Être désigné Réserve de biosphère par l'UNESCO semblait un pari un peu fou. Et pourtant, le marais Audomarois a bien obtenu cette prestigieuse reconnaissance en 2013, et a rejoint ainsi la liste des sites d'exception que ce label engage à préserver. Aujourd'hui parmi les Réserves de biosphère, en France comme à l'étranger, le marais Audomarois fait figure de petit territoire. Dès 2013, nous étions prévenus, pour être efficaces, il nous faudra étendre la superficie à préserver.

Qu'il en soit ainsi ! Le pari fou de 2013 continue et nous amène à regarder vers d'autres horizons, vers la vallée de la Hem d'un côté et vers le bassin versant amont de l'Aa de l'autre. Cette rivière et ce petit fleuve côtier alimente le marais Audomarois jouent un rôle essentiel dans l'équilibre naturel du bassin versant de l'Aa. Il y a, de ce fait, une vraie cohérence à envisager l'extension de la Réserve de biosphère du marais Audomarois vers ces deux territoires. Elle passerait ainsi de 22 à 105 communes, en 2024. Un beau défi ! Tout ne se fera pas en un jour, mais le calendrier reste serré. Première étape : l'évaluation de l'action menée depuis 2013, puis le dépôt officiel de la candidature pour 2023 auprès des instances nationales et de l'Unesco. Les habitants de la Réserve de biosphère seront appelés à jouer leur rôle dans cette candidature. Aussi, si vous souhaitez vous engager dans cette aventure, n'hésitez pas à prendre contact avec la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer ou avec le Parc naturel régional.

SOPHIE WAROT-LEMAIRE,
PRÉSIDENTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES
CAPS ET MARAIS D'OPALE
CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE
ADJOINTE AU MAIRE D'ÉPERLECCQUES

JOËL DUQUENOY,
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU PAYS
DE SAINT-OMER

BERTRAND PETIT,
PRÉSIDENT DU GROUPE DE TRAVAIL MARAIS
VICE-PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS
MAIRE DE SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM



Listes des communes concernées par la Réserve de biosphère du marais Audomarois

Arques, Blendecques, Clairmarais, Campagne-les-Wardrecques, Eperlecques, Hallines, Houlle, Helfaut, Longuenesse, Moringhem, Mouille, Nieurlet, Noordpeene, Saint-Momelin, Saint-Omer, Salperwick, Serques, Saint-Martin-lez-Tatinghem, Tilques, Wardrecques, Watten, Wizernes.

ECO-ACTEURS : APRÈS 5 ANS, QUEL BILAN POUR CE RÉSEAU DE BÉNÉVOLES ?

Ce sont des habitants, des acteurs du tourisme, des artisans... En somme, Monsieur et Madame Tout-le-monde ! Et pourtant, depuis 5 ans, ils ont décidé de s'engager pour préserver les richesses naturelles et patrimoniales du Marais Audomarois. Le réseau des éco-acteurs de la Réserve de Biosphère fête ses 5 ans cette année. L'occasion rêvée de faire un bilan des activités de ce réseau d'amoureux de nature et de patrimoine !

En 2013, le Marais audomarois est classé Réserve de Biosphère, un label prestigieux délivré par l'Unesco qui montre l'importance du patrimoine naturel, paysager et culturel de ce territoire. Mais la préservation de ces patrimoines ne pouvait pas se faire sans l'implication des habitants. C'est ainsi qu'en 2015 est né le réseau des éco-acteurs. Les éco-acteurs sont donc des habitants, des bénévoles d'associations, des artisans, des acteurs du tourisme qui s'engagent à préserver et valoriser leur territoire et tout ce qui en fait la richesse. Une charte est même signée. La Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer et le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale co-animent ce réseau et organisent des rencontres régulières entre ses membres.

CINQ ANNÉES, ET POURQUOI PAS PLUS ?

Cinq ans plus tard, quel regard porter sur ce réseau et sa démarche ? Pour répondre à cette question, la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer et le Parc naturel régional ont confié à Noémie Carton, étudiante, la tâche de réaliser un bilan des activités du réseau.

Noémie Carton a donc rencontré les différents éco-acteurs du Marais audomarois et mené de nombreux entretiens. Après 6 mois d'enquête, les résultats sont plus que positifs. En moyenne, les éco-acteurs estiment avoir honoré qu'ils s'étaient fixés durant ces 5 années. Gestion écologique des sites, réduction des consommations d'énergie, mise en avant du patrimoine culturel local et des savoir-faire, sensibilisation du public à la fragilité du marais sont quelques exemples de leurs réalisations sur le terrain.

L'étude de Noémie Carton met également en lumière la qualité de l'animation du réseau, celle-ci est saluée par de nombreux bénévoles. Pour conclure, nombre d'éco-acteurs sont ravis de leur engagement au sein de la Réserve de Biosphère, et sont prêts à renouveler l'expérience.

Au regard de ces bons résultats, le réseau des éco-acteurs ne pouvait pas s'arrêter là. Ainsi, Noémie Carton a accompagné les 15 habitants qui souhaitent renouveler leur engagement pour le Marais audomarois. De nouveaux membres ont également rejoint le réseau. Maintenant, que celui-ci est relancé, reste aujourd'hui à donner une meilleure visibilité à cette démarche. C'est une demande majeure des éco-acteurs. Rendez-vous dans 5 ans pour un nouveau bilan.



UNE DÉMARCHE AU-DELÀ DU MARAIS AUDOMAROIS

Cette mission d'évaluation du réseau est plutôt inédite, et de ce fait a attiré l'attention des autres Réserves de biosphère de France. Ainsi, celle de Fontainebleau et Gâtinais, ainsi que celles du Gardon et de Camargue se sont jointes à la démarche audomaroise.





Dorothee Delomez, Parc



LES JEUNES SE MOBILISENT POUR LA RÉSERVE DE BIOSPHERE !

Les 21 et 22 août 2021, s'est déroulé le 1^{er} Forum des Jeunes de la Réserve de biosphère du marais Audomarois. Animé par l'association Co'MAB, cet événement avait pour objectif de permettre aux jeunes de s'engager dans la transition écologique de leur territoire et de les impliquer dans les décisions qui le concernent. 22 jeunes audomarois et 8 ambassadeurs d'autres Réserves de biosphère de France étaient présents.

En avant-première, les participants ont testé le jeu d'énigmes MOER AUDOMAR. Par équipes, les joueurs ont été amenés à arpenter les rues audomaroises et résoudre des énigmes en s'immergeant au plus profond de l'histoire du marais afin d'en comprendre les rouages et toute la richesse qui en font aujourd'hui un territoire d'exception. Bientôt, vous pourrez vous-aussi vivre cette expérience inédite !

NOUVELLE ÉDITION, NOUVEAUX PROJETS RÉCOMPENSÉS PAR LES TROPHÉES DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE DU MARAIS AUDOMAROIS.

Tous les ans, les Trophées de la Réserve de biosphère récompensent des initiatives d'habitants en faveur du développement durable et de la protection de l'environnement. Jardins et cours de récréations aménagés pour la biodiversité, découverte des patrimoines du marais, projets intergénérationnels... l'incroyable variété des projets récompensés illustre la diversité des acteurs impliqués (particuliers, établissements scolaires, professionnels du tourisme, membres d'une association, élus locaux, etc.).

Cette année, pour cette 7^e édition, 5 projets ont été sélectionnés :

- ▶ « Le bonheur est dans le pré », de l'école maternelle et primaire Enclos Notre-Dame à Saint-Omer.
- ▶ « Permagem », de l'association municipale de gymnastique d'Arques, l'AMGA.
- ▶ « Eduquer autrement avec ma permaculture », de l'association Community, à Arques.
- ▶ « Ensemble, préservons notre marais avec la permaculture », de l'association des organismes de gestion des établissements catholiques de l'Audomarois, l'AOGECA.
- ▶ « Quand une zone nature devient un atout pour le tourisme et la culture », de la maison de la bataille 1677, à Noordpeene.

Si vous aussi vous développez un projet écocitoyen, qui valorise les patrimoines de la Réserve de biosphère, intergénérationnel ou qui prône le développement durable, présentez-le lors de la prochaine édition 2022. Le concours est ouvert à toutes et à tous !



Argyroneta aquatica
Argyronète aquatique mâle,
Ferme du Zuidbrouck,
Clairmarais, photo : Ludivine
Conrad, ADEP - 2021.

UNE ARAIGNÉE SCAPHANDRIÈRE DÉCOUVERTE À LA FERME DU ZUIDBROUCK

Propriété du Conservatoire du littoral, la Ferme du Zuidbrouck de Clairmarais (dont le parc naturel régional est gestionnaire) comporte des habitats de forte valeur patrimoniale dont les végétations aquatiques des fossés. Elles abritent une faune typique dont de nombreuses araignées et des coléoptères aquatiques. Particulièrement sensibles aux conditions environnementales, ces espèces sont des indicateurs de la qualité de l'environnement.

Pour compléter les connaissances sur ces espèces et améliorer la gestion mise en place au Zuidbrouck, deux inventaires ont été menés par l'Association des entomologistes de Picardie en partenariat avec le Parc. Parmi les espèces inventoriées, figure une araignée particulière : l'Argyronète aquatique.

Cette araignée est la seule connue pour vivre presque tout le temps sous l'eau. Et pour ce faire, elle n'utilise rien de moins qu'un scaphandre ! Elle respire grâce à une bulle d'air englobant son abdomen et ses pattes arrière, lui donnant l'aspect d'une bille argentée à 8 pattes lorsqu'elle est en plongée. Cette bulle personnelle, retenue par les « poils » de l'araignée, est maintenue tant que celle-ci reste sous l'eau. De temps en temps, l'argyronète doit remonter à la surface et regonfler sa bulle. Comme les araignées terrestres, l'argyronète tisse également une toile. Celle-ci est construite entre les plantes aquatiques et sa forme en cloche va permettre à l'araignée d'y stocker l'air qu'elle ramène progressivement sous l'eau via son scaphandre personnel. L'argyronète est donc capable de se bâtir une authentique base aquatique qui lui sert de salle à manger, de dressing et chambre à coucher, de salle de ponte.

Une argyronète peut vivre deux ans et passe également l'hiver dans sa base. Si l'on considère de plus près la fragilité physique d'une cloche aquatique, on comprend pourquoi l'espèce ne peut s'établir que dans des eaux calmes, de grande qualité et bien végétalisées. Malheureusement, la régression des zones humides et leur perturbation via les activités humaines et la pollution, conduisent cette espèce fragile à se raréfier sur le territoire français. De plus, la répartition des populations en France ne sont pas assez bien connues. Afin de préserver l'espèce, il faut donc entreprendre une gestion plus favorable des zones humides, et rester à l'affût de la découverte de toute nouvelle population. Finalement, il suffit d'une petite pièce d'eau calme peu polluée, de plantes aquatiques et de proies pour que l'argyronète puisse s'installer, dans votre jardin peut-être, et vous faire découvrir les merveilles de son mode de vie aquatique.

**Ludivine Conrad, chargée d'études – Entomologiste Arachnologue - ADEP
Association des Entomologistes de Picardie, 2021**

LE POTAGER CONSERVATOIRE VOUS DÉVOILE SES TRÉSORS !

Nouvel équipement touristique de la Maison du Marais sur le territoire de la Réserve de biosphère du marais Audomarois, le potager conservatoire vous permettra de découvrir la richesse maraîchère locale.

Poireau Leblond «du Poireau Leblond au Chou Martinet, près de 20 variétés anciennes sont réparties parmi les 1 500 m² du site. Ces espèces emblématiques du marais ne sont pas visibles à partir des circuits touristiques existants à ce jour, faisant ainsi du potager conservatoire un lieu unique sur le territoire. Lors de votre visite, vous pourrez y observer toute la richesse génétique ainsi que les différents stades de maturité des légumes. Cet espace est en constante évolution, laissant place à un renouvellement régulier des variétés au fil des saisons.

De manière libre et gratuite, venez y déambuler à travers un parcours pédagogique adapté aux adultes et aux enfants. Le but de ce dernier ? Présenter les légumes, leur histoire, leur mode de production mais aussi et surtout l'aspect fondamental de préserver, transmettre et cultiver ces variétés locales.

La Maison du Marais proposera tout au long de l'année des animations pour les scolaires et le grand public. Ce projet a été réalisé grâce au soutien technique du Centre régional des Ressources Génétiques et du CFA du Doulac.



VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS EN 2022

🕒 Du 29 janvier au 28 février

Journée mondiale des zones humides : Conférence, rencontres et sorties vous seront proposées sur le thème « Agir pour les zones humides, c'est agir pour l'Homme et la nature ».

🕒 De mars à septembre 2022

Lancement de la 8^e édition du concours des Trophées de la Réserve de biosphère. Un prix de 1000€ sera remis aux lauréats.

Le dossier de candidature et le règlement seront disponibles, dès le mois de mars, sur le site www.parc-opale.fr

🕒 3^e dimanche de mars

Opération villages et marais propres, dans le cadre de « Hauts-de-France propres ». On nettoie la nature ! Des circuits sont organisés au sein de chaque commune. Approchez-vous de votre mairie.

🕒 Tous les 1^{ers} mardis du mois, les éco-cafés ! Venez rencontrer les éco-acteurs autour d'une pause et échanger avec eux.

Tous les détails sur la page Facebook de la réserve de Biosphère.

La 252^{ème} espèce d'oiseau du marais a été découverte durant l'été 2021, il s'agit de la Rousserolle isabelle. De la famille des acrocéphalidés, ce petit oiseau se reconnaît par son sourcil chamois clair bien marqué qui dépasse le niveau de l'œil vers l'arrière et de courtes ailes et affectionne les phragmitaies (sorte de roselières). C'est une observation anecdotique pour le marais qui indique l'influence probable du changement climatique sur les migrations de cette espèce.



VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS À L'ADRESSE SUIVANTE : MARAISAUDOMAROIS@PARC-OPALE.FR

COMMENT FAIRE ? UN CARRÉ POTAGER POUR LES ENFANTS

(extrait du mini-guide du Parc)

MATÉRIEL

- ▶ 4 planches de 90 cm de long, 10 cm de haut, 2 cm d'épaisseur
- ▶ 4 planches de 30 cm de long, 10 cm de haut, 2 cm d'épaisseur
- ▶ 4 tasseaux de 22 cm de long, 5 cm de côté
- ▶ 16 longues vis à bois
- ▶ 1 toile de géotextile
- ▶ une agrafeuse

Creuser, semer, arroser... pour initier les enfants aux joies et aux bienfaits du potager, un potager plus long que large est idéal pour accéder au centre !

- ▶ Prenez deux longues planches. Fixez un tasseau à chaque extrémité à l'aide de deux vis. Le tasseau doit dépasser de 2 cm (ce sont les pieds du bac). Pensez à placer le tasseau à 2 cm du bord de la planche pour pouvoir y fixer la planche de 30 cm. Répétez l'opération avec les deux autres longues planches.
- ▶ Prenez les planches de 30 cm, fixez-les aux tasseaux contre le bord des autres planches.
- ▶ Retournez le bas et agrafez la toile de géotextile de manière à tapisser l'ensemble du bac. Soyez généreux en agrafes car la toile supportera la terre de vos plantations. Remplir le coffre avec une couche de terre, une couche de compost, une couche de terre et finir avec 5 cm de terreau.
- ▶ Délimitez trois carrés de 30 cm par 30 cm. Il ne vous reste plus qu'à planter !

LETTRÉ AUX HABITANTS DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE

N°10 – décembre 2021

Directrice de la publication : Sophie Warot-Lemaire

Rédaction : Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

Photographies et illustrations : Parc naturel régional sauf mention contraire

Impression : Imprimerie – tirage à 30 000 exemplaires sur papier recyclé

La Réserve de biosphère du marais Audomarois est coordonnée par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer.

Maisons du Parc :

> Manoir du Huisbois, le Wast

> Maison du Marais, Saint-Martin-lez-Tatinghem

Adresse postale : BP22, 62142 LE WAST

Tél 03 21 87 90 90

info@parc-opale.fr

marisaudomarois@parc-opale.fr

www.parc-opale.fr

Facebook : Parc Opale



Une autre vie s'invente ici